

## LA VILLA ARSON

Entrer à l'école de la Villa Arson, c'est faire l'expérience de l'art. Le fondement de l'enseignement de cette grande école repose sur le modèle du travail de l'artiste dans son atelier, dans l'analyse critique de l'œuvre et le dialogue avec l'artiste.

Inaugurée en 1972, la Villa Arson est dès l'origine conçue selon la volonté d'André Malraux comme un établissement artistique d'un type original, ouvert aux échanges internationaux, dont la grande particularité est de réunir en un ensemble cohérent une école supérieure d'art, une bibliothèque d'études, un centre d'expositions d'art contemporain et une résidence d'artistes.

Anciennement école nationale d'Arts Décoratifs, elle a été transformée en 1986 en une école entièrement dédiée à l'art contemporain et à ses pratiques les plus expérimentales.

Aujourd'hui, la Villa Arson est un établissement public du ministère de la Culture qui demeure unique en son genre, poursuivant une vocation de formation, de recherche et d'aide à la création tout en ayant la volonté de faire découvrir les pratiques artistiques les plus actuelles à tous les publics.

La Villa Arson est également membre fondateur et composant d'Université Côte d'Azur - UCA.

Ouverte sur l'international, la Villa Arson participe activement aux échanges universitaires et artistiques par des partenariats avec des institutions étrangères et par l'accueil d'étudiants, de chercheurs ou d'artistes.

Enfin, la Villa Arson offre un cadre architectural exceptionnel, labellisé «Architecture contemporaine remarquable», sur un vaste domaine aménagé en jardins méditerranéens surplombant la ville de Nice et la Baie des Anges.

## VILLA ARSON

20 avenue Stephen Liégeard  
f-06105 nice cedex 2

Secrétariat pédagogique  
Tél. + 33 (0)4 92 07 73 70  
ensa@villa-arson.org

[www.villa-arson.org](http://www.villa-arson.org)

La Villa Arson est un établissement  
du ministère de la Culture,  
membre de UCA - Université Côte d'Azur.  
Elle est membre de l'ANdÉA -  
Association nationale des écoles  
supérieures d'art et design publiques  
et du réseau L'École(s) du Sud

Elle reçoit le soutien du  
Département des Alpes-Maritimes,  
de la Région SUD - Provence-Alpes-Côte d'Azur  
et de la Ville de Nice.

## LES RENDEZ-VOUS / PORTES OUVERTES

De mi-janvier à mi-mars 2020, des rendez-vous sont donnés au public pour un parcours accompagné par des étudiant-e-s dans les ateliers et divers espaces de l'école.

À 14h30 et à 16h30  
aux dates suivantes :

- vendredi 17 et samedi 18 janvier
- vendredi 24 et samedi 25 janvier
- vendredi 31 janvier et samedi 1<sup>er</sup> février
- vendredi 7 et samedi 8 février
- vendredi 14 et samedi 15 février
- vendredi 21 et samedi 22 février
- vendredi 6 et samedi 7 mars
- vendredi 13 et samedi 14 mars

Durée : 1h30 environ  
Sans réservation préalable.  
Entrée libre

Sur réservation pour les groupes à  
servicedespublics@villa-arson.org  
Renseignements : tél. 04 92 07 73 84.

## CONCOURS 2020

→ Examen d'entrée  
en 1<sup>ère</sup> année

du 4 au 12 mai 2020  
Inscription en ligne à partir  
du 19 décembre 2019.  
Clôture des inscriptions :  
20 mars 2020

→ Commission d'admission  
par équivalence

1<sup>er</sup> et 2 avril 2020  
Inscription en ligne à partir  
du 19 décembre 2019.  
Clôture des inscriptions :  
29 février 2020.

Formulaire d'inscription sur  
[WWW.VILLA-ARSON.ORG](http://WWW.VILLA-ARSON.ORG)

Visual: Villa Arson, vues d'ateliers. Courtesy des étudiants. Photo: Villa Arson

# VILLA ARSON NICE

## École nationale supérieure d'art

Etablissement public

du ministère de la Culture

Membre d'UCA - Université Côte d'Azur

→ Licence (Bac + 3)

**DNA - Diplôme national d'art**

→ Master (Bac + 5)

**DNSEP - Diplôme national supérieur  
d'expression plastique**

→ **Doctorat** (Bac + 8) par le projet en art  
développé avec UCA - EUR CREATES

## → Les Rendez-Vous / Portes ouvertes

La Villa Arson inaugure cette année une nouvelle formule pour inviter public et futurs étudiants à découvrir l'école nationale supérieure d'art.

De mi-janvier à mi-mars 2020, des rendez-vous sont donnés au public les vendredis et samedis à 14h30 et à 16h30 pour un parcours accompagné par des étudiant-e-s dans les ateliers et divers espaces de l'école. (Voir dates au dos de ce document)

[WWW.VILLA-ARSON.ORG](http://WWW.VILLA-ARSON.ORG)



## L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ART

La Villa Arson est une école nationale supérieure d'art qui accueille environ 250 étudiants, dans un unique département Art, pour un cursus de cinq ans.

Les orientations pédagogiques, portées par une équipe enseignante composée d'artistes, d'historiens et de théoriciens de l'art, visent à proposer un parcours progressif sanctionné par deux diplômes d'État : le DNA (Diplôme National d'Art, conférant le grade de Licence) à l'issue de la 3<sup>ème</sup> année et le DNSEP (Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique, conférant le grade de Master) au terme de la 5<sup>ème</sup> année.

L'école forme des artistes et des spécialistes de l'art contemporain largement reconnus dans le monde professionnel de l'art et de la culture.

La Villa Arson, en tant qu'école, présente la particularité d'offrir à ses étudiants la possibilité de poursuivre leur cursus dans l'immédiate proximité du centre d'art contemporain et de bénéficier de la présence d'artistes en résidence ou invités à réaliser des expositions.

L'école est organisée en ateliers techniques de recherche, d'enseignement et de production qui constituent sept pôles :

- Atelier peinture
- Atelier dessin
- Pôle volume (sculpture, installation, bois, métal, modelage, céramique, textiles & matériaux souples)
- Pôle édition (sérigraphie, gravure...)
- Pôle photographie (argentique et numérique)
- Pôle numérique (vidéo, son, infographie, pratiques numériques)
- Pôle d'enseignements théoriques et de langue (esthétique, histoire de l'art, histoire des idées, formes cinématographiques, langue anglaise)

À côté de ces ateliers techniques et des cours théoriques en amphithéâtres, les étudiants disposent de vastes ateliers où ils organisent leurs travaux et recherches personnelles.

## L'ORGANISATION DES ÉTUDES

Le cursus de la Villa Arson s'articule en **deux diplômes** : à l'issue des trois premières années du cursus, l'étudiant.e obtient le **Diplôme National d'Art (DNA)**, conférant le grade de Licence ; ensuite, le **Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (DNSEP)**, qui vaut le grade de Master correspondant à un cycle d'études de cinq ans.

Un troisième cycle - **doctorat par le projet en art** - a récemment été mis en place avec la graduate school CREATES de l'Université Côte d'Azur dont la Villa Arson est désormais membre.

La dynamique de l'enseignement s'articule selon trois enjeux essentiels :

### I. L'autonomie de l'étudiant.e

Établissement expérimental, la Villa Arson a la volonté de ne pas scinder l'enseignement en différentes options, mais d'ouvrir le plus largement possible les contenus dans le cadre d'un seul et même cursus. Pouvant compter sur une offre diversifiée de cours, ateliers, projets de recherche, workshops, séminaires et master class, l'étudiant.e a l'opportunité d'élaborer son propre parcours d'études de manière autonome. Il définit lui-même ainsi ses orientations et spécialisations. Il s'agit d'une double transversalité à la fois horizontale (entre les différents domaines) et verticale (entre les cinq années d'études).

### II. L'ouverture aux mondes contemporains

À la fois école nationale supérieure d'art, centre national d'art contemporain, pôle de résidences internationales, la Villa Arson invite chaque année de nombreux artistes plasticiens, musiciens, critiques, graphistes, commissaires d'exposition, chercheurs, chercheuses, responsables d'institutions français et internationaux, etc.

Ainsi, à travers la programmation du centre d'art et la politique des résidences, l'école joue un rôle central au sein du réseau des structures culturelles locales, nationales et internationales : son offre est sans cesse renouvelée, afin d'encourager les interactions de ses étudiant.e.s avec les acteurs des scènes artistiques et intellectuelles françaises et étrangères.

### III. La transversalité et l'interdisciplinarité

Investis dans des pratiques artistiques reconnues à l'échelle nationale et internationale, les enseignant.e.s de la Villa Arson sont des plasticiens, cinéastes, vidéastes, musiciens, écrivains, photographes, commissaires, scénaristes, réalisateurs, théoriciens ou critiques d'art.

Cette porosité permanente entre enseignants, professionnels et intervenants permet de construire une pédagogie au plus près des enjeux du monde et de la pluralité des formes d'expressions.

## UNE VISION INTERNATIONALE

Le dépaysement est une expérience essentielle à l'ouverture artistique et au décentrement. Cela permet d'acquérir de nouvelles connaissances, une montée en compétences, la construction de nouveaux réseaux et de nouvelles références.

**Tou-te.s les étudiant.e.s réalisent au moins un semestre à l'international au cours de leur formation**, sous forme d'un séjour d'études ou d'un stage à l'étranger. Pour être au plus près des questionnements d'un monde en transformation, l'école encourage et s'associe également à l'activité internationale de ses enseignant.e.s et des artistes invité.e.s.

Signataire de la charte Erasmus +, la Villa Arson propose des bourses Erasmus dans le cadre de ce programme et offre également des bourses sur critères sociaux de la Région PACA.

## DESSINER SON FUTUR

Contrairement à l'ingénieur ou au médecin dont l'exercice de la profession requiert l'obtention d'un titre, aucun diplôme n'est nécessaire pour devenir artiste.

La légitimité du créateur provient de la reconnaissance de ses pairs. Aussi, il est primordial que l'école permette à ses étudiant.e.s de construire dès le début de leur cursus une chaîne cohérente de légitimité, favorisant leur propre épanouissement et garantissant une insertion réussie et rapide dans le monde de l'art contemporain.

Dans sa politique d'enseignement, la Villa Arson accorde ainsi une place primordiale au développement des interactions avec le milieu professionnel, grâce à un maillage culturel et artistique unique, sans autre équivalent en France au carrefour de l'Europe méditerranéenne. Les projets pédagogiques de l'école sont conçus en partenariat avec de nombreuses structures publiques et privées – musées, centres d'art, festivals, scènes nationales, théâtres, fondations, studios d'artiste, galeries, entreprises – présentes en France et à l'étranger, au sein desquelles chaque étudiant.e effectue un stage.

## ADMISSION MODE D'EMPLOI

### → ENTRER EN 1<sup>ÈRE</sup> ANNÉE

#### • Concours d'admission

Un examen d'entrée est ouvert aux titulaires du baccalauréat et aux lycéens en classe de terminale. L'admission est effective après la réussite au concours, sous réserve de l'obtention du baccalauréat.

• **Candidature** : l'inscription est à effectuer en ligne à partir du **19 décembre 2019**.

• **Clôture des inscriptions** : le **20 mars 2020**. Une convocation sera adressée courant avril 2020.

Les droits d'inscription au concours sont de 37 € (gratuit pour les candidat.e-s boursier.e-s sur remise d'un justificatif).

• **Le concours se déroulera du 4 au 7 mai 2020**, sur convocation nominative pour l'un de ces jours.

• **Ce concours comporte** une épreuve de culture générale, de création, de langue (QCM), ainsi qu'un entretien devant le jury avec présentation de travaux personnels.

Le sujet de l'épreuve de création est donné en amont, à traiter par le.la candidat.e par les moyens de son choix et à présenter lors de l'entretien.

A l'appui de la présentation de son travail, le.la candidat.e est interrogé.e sur ses motivations, son intérêt pour des études d'art, ses expériences et connaissances en rapport avec l'art et le monde artistique.

**Informations** sur les modalités d'inscription et sur le déroulement des épreuves à consulter sur [www.villa-arson.org](http://www.villa-arson.org), rubrique Étudier.

*Une dérogation exceptionnelle peut être demandée pour des candidat.e-s non-bacheliers pouvant justifier d'un parcours professionnel et artistique. Faire une demande avec lettre de motivation, cv justifiant d'un réel parcours professionnel et dossier artistique, avant le 20 mars 2020.*

### → ENTRER EN COURS DE CURSUS

#### • Conditions d'admission en équivalence

Le passage devant la commission d'admission est ouvert aux étudiant.e-s titulaires des titres requis dans d'autres écoles sous la tutelle du ministère de la Culture, soit : fiche de note des 60 ECTS de 1<sup>ère</sup> année pour entrer en 2<sup>e</sup> année ; CEAP pour entrer en 3<sup>e</sup> année ; Diplôme National d'Art (DNA) pour entrer en 4<sup>e</sup> année ; Certificat d'Etudes Supérieures d'Arts Plastiques pour entrer en 5<sup>e</sup> année.

Il est possible d'accéder à l'école en cours de cursus à partir de l'Université, section Arts plastiques.

• **Candidature** à effectuer en ligne à partir du **19 décembre 2019**

• **Clôture des inscriptions** : le **29 février 2020**.

• **La Commission d'admission se déroulera les 1<sup>er</sup> et 2 avril 2020**, sur convocation nominative pour l'un de ces jours.

Les droits d'inscription à cette commission sont de 37 € (gratuit pour les candidat.e-s boursier.e-s sur remise d'un justificatif).

**Modalités de sélection et de passage** sur [www.villa-arson.org](http://www.villa-arson.org)